

Secrétariat Général du gouvernement

Direction de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie
19 Avenue du Maréchal Foch
BP M2- 98849 Nouméa Cedex

Mél : denc@gouv.nc
Tél. : 23.96.00 - Fax : 26.21.45

N°2026 - DENC - 6775

Nouméa, le 09 février 2026

La directrice

à

Madame l'inspectrice et messieurs les inspecteurs
d'autorité pédagogique,
Mesdames les conseillères et messieurs
les conseillers pédagogiques,
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des
écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques,
Mesdames les enseignantes et messieurs les enseignants,

LETTRE DE RENTREE 2026

A l'approche de cette nouvelle rentrée scolaire, je souhaite tout d'abord vous remercier pour le travail accompli au quotidien au service de la réussite des élèves.

Cette année s'inscrit dans la continuité du travail mené dans les écoles et dans les classes. De nouveau, elle appelle une attention constante aux apprentissages fondamentaux et à la prise en compte des élèves les plus fragiles. Elle conduit également à accompagner les équipes dans l'évolution des pratiques et la mise en place d'organisations pédagogiques adaptées aux différents contextes d'exercice.

Les orientations déclinées ci-après constituent un cadre de référence pour le pilotage pédagogique des écoles. Elles structurent les priorités de l'année et ont vocation à nourrir la réflexion des directrices et directeurs, à accompagner le travail des enseignants et à servir de points d'appui lors des temps d'échanges professionnels, notamment dans le cadre des visites et des inspections.

La maîtrise des fondamentaux : prévenir l'illettrisme et l'innumérisme

La maîtrise des fondamentaux en français et en mathématiques demeure au cœur de nos priorités. **L'enseignement explicite** constitue un levier central dans la mise en œuvre de ces priorités. En rendant visibles les objectifs, les démarches et les stratégies mobilisées, il contribue à sécuriser les apprentissages et à réduire les écarts entre les élèves.

1. En mathématiques : construire des apprentissages progressifs du cycle 1 au cycle 3

Dès le cycle 1, les apprentissages prennent appui sur l'action, la manipulation et l'expérimentation afin de construire le nombre, explorer les formes, les grandeurs et l'espace, et installer un langage mathématique précis.

Au cycle 2, la compréhension du nombre, les premières techniques opératoires, la résolution de problèmes et l'entrée dans le raisonnement mathématique structurent les apprentissages, avec une attention particulière portée à la verbalisation des démarches.

Enfin, au cycle 3, les mathématiques s'inscrivent dans une logique d'approfondissement et de mise en relation des savoirs : nombres, fractions, proportionnalité, géométrie et grandeurs permettent de développer des compétences de raisonnement, d'argumentation et de modélisation.

2. En français : structurer les apprentissages et construire des parcours de lecteurs

Au cycle 1, le développement du langage oral, l'enrichissement du vocabulaire, la compréhension des récits entendus et la fréquentation régulière des livres constituent les fondations pour l'entrée dans la culture de l'écrit.

Au cycle 2, l'apprentissage de la lecture repose sur l'appropriation du principe alphabétique et des correspondances grapho-phonémiques, étroitement articulées à la compréhension, à l'étude de la langue et aux premières productions écrites, afin de permettre à tous les élèves d'accéder à une lecture fluide et compréhensive.

Au cycle 3, la maîtrise de la lecture et de l'écriture se consolide à travers la compréhension de textes plus longs et complexes, l'interprétation, l'argumentation et la production d'écrits structurés. La lecture devient un outil au service des apprentissages dans l'ensemble des disciplines.

3. L'enseignement scientifique : au service de la construction de la pensée

Dans cette même logique de structuration des apprentissages fondamentaux, les sciences et la technologie occupent une place essentielle. Elles contribuent à développer chez les élèves l'observation, le questionnement, la rigueur du raisonnement et la capacité à établir des liens entre les phénomènes. À travers des situations d'exploration, d'expérimentation et d'explication, ces enseignements soutiennent la construction du langage, le raisonnement logique et l'esprit critique, en cohérence avec les apprentissages menés en français et en mathématiques.

Dans cette perspective, une attention particulière doit être portée au temps d'enseignement effectif consacré à ces apprentissages. Les programmes de la Nouvelle-Calédonie rappellent l'importance de prévoir des temps suffisants pour observer, manipuler, expérimenter et raisonner, afin de permettre aux élèves de s'engager pleinement dans les démarches scientifiques.

4. Le croisement entre enseignements : une dynamique au service du sens des apprentissages

Le croisement entre les enseignements permet aux élèves de mobiliser leurs connaissances dans des situations variées et de comprendre les liens entre les savoirs. Inscrits dans des projets ou des situations concrètes, en particulier chez les plus jeunes élèves, les apprentissages prennent appui sur l'expérience et la manipulation, avant de conduire progressivement vers des formes de pensée plus abstraites et structurées.

L'innovation pédagogique et les organisations au service des apprentissages

Cette recherche de cohérence et de sens se traduit dans les dynamiques d'innovation mises en œuvre dans les écoles.

L'innovation pédagogique s'inscrit dans une démarche réfléchie, progressive et accompagnée. Elle repose sur la capacité des équipes à faire évoluer les pratiques, à ajuster les organisations et à expérimenter des modalités de travail plus souples, dans un cadre partagé et sécurisé. Cette dynamique se traduit par un travail en étroite collaboration avec les équipes de circonscription, des directions de l'éducation/de l'enseignement des provinces, des communes, ou tout autre partenaire concerné.

Pour rappel, les échanges de services ne sont pas limités à un nombre d'heures. Réfléchis collectivement en conseil de cycles, ils permettent aux enseignants identifiés et volontaires de se spécialiser dans un domaine disciplinaire, dans une logique de collaboration et de complémentarité. À titre d'exemple, au sein d'un cycle, ou de plusieurs cycles, un enseignant peut assurer l'enseignement des mathématiques ou du français pour plusieurs classes, tandis qu'un autre prend en charge une autre discipline.

Les projets fédérateurs : des apprentissages inscrits dans des actions concrètes

Les projets fédérateurs constituent des leviers pour renforcer les apprentissages fondamentaux, favoriser l'engagement des élèves et donner du sens aux enseignements, en lien avec le travail mené au quotidien dans les classes.

Dans ce cadre, un nouveau projet, intitulé **Récréa'Livres**, s'inscrit comme un projet fédérateur autour de la lecture, déployé à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre du **Plan lecture**. À partir d'ouvrages de littérature de jeunesse distribués à la rentrée, du cycle 1 au cycle 3 (dont la 6^{ème}), les enseignants proposeront aux élèves des expériences de lecture variées et partagées : lectures à voix haute, mises en voix, jeux autour des livres, productions écrites ou artistiques, ainsi que des temps de lecture intergénérationnels.

Une présentation des projets fédérateurs, et en particulier de Récréa'Livres, sera assurée par les équipes de circonscription et du service pédagogique afin d'en accompagner l'appropriation et de présenter les outils proposés.

La prise en compte des élèves les plus fragiles

La prise en compte des élèves les plus fragiles repose sur l'adaptation des pratiques pédagogiques, l'organisation de la classe et la coopération entre les différents acteurs. Elle concerne l'ensemble de l'équipe éducative et ne se limite pas à un dispositif ou à une classe. La réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) relève d'une responsabilité collective, fondée sur la coordination des interventions et la cohérence des réponses pédagogiques apportées.

Ainsi, l'école s'inscrit dans une démarche inclusive lorsque celle-ci est possible et adaptée aux besoins de l'élève. Il est pleinement reconnu que toutes les situations ne relèvent pas des mêmes modalités de scolarisation et que certaines peuvent nécessiter des réponses spécifiques, réfléchies en équipe et dans l'intérêt de l'élève. En outre, dans certains cas, les besoins de l'enfant relèvent d'un établissement spécialisé. L'école, pour sa part, ne peut se substituer aux dispositifs médico-sociaux lorsque les besoins de l'élève relèvent prioritairement de ces prises en charge.

Après une année d'expérimentation à l'échelle du territoire, l'outil de suivi des élèves à BEP a été ajusté. Il sera de nouveau mis à disposition des personnels concernés en 2026, accompagné d'un tutoriel destiné à en faciliter l'utilisation. Cet outil permet le suivi des situations d'élèves et constitue également un repère pour le pilotage à l'échelle des écoles, des circonscriptions et du territoire.

Un accompagnement spécifique sera déployé afin de favoriser la fluidité des parcours. Les coopérations entre les enseignants spécialisés et les enseignants des classes ordinaires seront encouragées, dans une logique de complémentarité des compétences au service des apprentissages de tous les élèves.

Dans le cadre de la formation continue, des écoles bénéficieront d'un accompagnement de proximité. Par ailleurs, les enseignants exerçant en dispositif spécialisé disposeront de temps d'animation pédagogique dédiés, afin de soutenir l'évolution des pratiques, de favoriser le partage d'expériences professionnelles et de renforcer la cohérence des réponses apportées aux élèves. Des possibilités de formation complémentaire resteront ouvertes, notamment dans le cadre des modules d'initiative nationale. Une nouvelle session de formation au CAPPEI sera également proposée afin de former de nouveaux enseignants spécialisés à l'échelle du territoire.

La santé et le bien-être des élèves

Pour apprendre, l'élève doit être en bonne forme physique et mentale. C'est pourquoi, **les activités physiques quotidiennes (APQ)**, complémentaires de l'enseignement de l'EPS, devront être mises en œuvre dans toutes les écoles. Elles facilitent la concentration des élèves, leur disponibilité et favorisent un climat scolaire apaisé. Ces temps d'activité ne constituent pas une charge supplémentaire contraignante ; ils trouvent naturellement leur place dans le déroulement de la journée. Leur mise en œuvre repose sur des formes souples et adaptées aux réalités de chaque école : *une pause en chanson, de l'expression corporelle entre deux séances d'apprentissage, des temps de récréation organisés...* Les équipes de circonscription accompagneront les écoles afin d'en faciliter la mise en œuvre.

L'USEP est notre partenaire incontournable pour accompagner les équipes en éducation physique et sportive.

La santé et le bien-être des élèves s'entendent également dans leur dimension relationnelle et émotionnelle. La mise en place progressive de **l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR)** participe à la construction du respect de soi et des autres, à l'apprentissage des compétences psychosociales et à l'installation d'un climat scolaire serein. Des séquences d'apprentissages du cycle 1 au cycle 3, dans le cadre de l'éducation à la santé vous seront proposées.

La prévention des situations d'intimidation fait pleinement partie de cette attention portée au bien-être des élèves. Elle suppose un travail constant sur les règles de vie collective, la qualité des relations entre élèves et la vigilance des adultes.

Dans cette même logique, **la mise en place de dispositifs de tutorat** entre élèves peut constituer un levier **à l'échelle de l'école**. L'accompagnement des plus jeunes par des élèves plus âgés, permet d'instaurer une culture d'entraide au sein de l'école. Ces dispositifs peuvent être articulés autour d'axes disciplinaires identifiés : lecture et compréhension, entraînement en calcul et résolution de problèmes, travail du langage oral ou encore accompagnement dans la mémorisation des leçons. Ils trouvent naturellement leur place lors des temps **d'enseignement complémentaire**, dans le cadre de décloisonnement ou d'ateliers interclasses, et bénéficient à la fois aux élèves tutorés et aux élèves tuteurs.

Ces enjeux trouvent aujourd'hui un prolongement dans les usages numériques, qui occupent une place croissante dans la vie des élèves et appellent une éducation adaptée.

Le numérique et l'intelligence artificielle au service des apprentissages

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est un enjeu central : aider les élèves à comprendre les supports numériques qu'ils utilisent, à développer leur esprit critique face aux informations et aux images, et à adopter des comportements responsables dans leurs usages. Cette éducation passe également par **une vigilance partagée autour du temps d'écran**, de la qualité des contenus consultés et des interactions en ligne.

La question des réseaux sociaux appelle une attention particulière. L'école a un rôle à jouer pour aider les élèves à comprendre les règles de communication, les enjeux de respect d'autrui, de protection de la vie privée et de responsabilité dans les échanges numériques.

Dans le cadre du numérique, l'intelligence artificielle (IA) peut être mobilisée comme un outil d'aide **au travail professionnel des enseignants**, à condition de respecter un cadre réfléchi, éthique et responsable. L'IA doit toujours être subordonnée à la maîtrise professionnelle des contenus et ne peut en aucun cas se substituer à l'expertise de l'enseignant.

Concrètement, les enseignants peuvent recourir à l'IA pour :

- faciliter la préparation des séquences et des ressources, en générant des idées ou des pistes de contenus ;
- concevoir ou enrichir des supports pédagogiques, tout en maintenant une lecture critique des réponses proposées ;
- réfléchir à des variantes d'activités, des reformulations ou des exercices complémentaires.

Par ailleurs, il est strictement interdit d'utiliser des outils d'IA générative en lien avec des données personnelles ou confidentielles, et de créer des comptes sur des services d'IA grand public avec les élèves.

Une charte des bons usages de l'intelligence artificielle sera prochainement diffusée ; elle constituera un cadre de référence pour accompagner les équipes dans ces pratiques.

Le travail personnel et la lutte contre les inégalités

Dans le même esprit d'équité et d'accompagnement des élèves, la question du travail personnel mérite une attention particulière. Renforcée sur le temps scolaire, cette démarche s'inscrit dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs de la Nouvelle-Calédonie, tel que défini par la délibération n°127, et plus particulièrement dans le domaine 2 « Les méthodes et outils pour apprendre ». Elle permet aux élèves de consolider les apprentissages et de développer des méthodes de travail favorisant l'autonomie.

A cette fin, **l'apprentissage des leçons, les temps d'entraînement et la construction des méthodes de travail relèvent pleinement du temps scolaire**. Il appartient à l'école de donner à chaque élève les moyens de comprendre, de s'exercer et de mémoriser, afin que tous puissent progresser. Il s'agit de s'assurer que les acquis ne reposent pas sur les ressources ou l'accompagnement disponible en dehors de l'école.

La coéducation et le partenariat au service des parcours des élèves

Ce travail mené à l'école trouve un prolongement nécessaire dans la relation avec les familles. La relation de confiance entre l'école, les familles et les partenaires éducatifs constitue l'un des leviers de la réussite des élèves. Les collaborations avec les provinces, les communes, contribuent à proposer des réponses éducatives cohérentes et complémentaires, en articulation avec les actions menées dans les écoles.

Pour ce faire, j'invite les équipes à renforcer les modalités régulières de rencontres et d'échanges avec les parents. Ces temps ne doivent pas seulement permettre de présenter les attendus de l'année scolaire, mais aussi d'aider les familles à mieux comprendre le parcours global de leur enfant, la progressivité des apprentissages et les objectifs visés à l'échelle de l'ensemble de la scolarité à l'école primaire. La coéducation repose également sur une communication claire et accessible : expliciter les

objectifs d'apprentissage, valoriser les réussites, associer les parents aux temps forts de la vie de l'école et maintenir un dialogue constructif lorsque des difficultés apparaissent.

Outils de pilotage partagé

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans des outils de pilotage partagés à l'échelle des écoles et du territoire. Le projet d'école constitue l'outil de référence pour articuler les priorités pédagogiques, intégrer les fondamentaux et faire apparaître un axe en lien avec les priorités provinciales, et tout autre partenaire concerné, dans une logique de cohérence.

Les évaluations permettent aux équipes de disposer d'informations précises sur les acquis et les besoins des élèves, d'ajuster les pratiques pédagogiques et de renforcer la cohérence des actions au sein des cycles. Les évaluations institutionnelles, les tests de positionnement, l'anglais, et pour cette année les sciences et les langues kanak (pour les écoles dont l'apprentissage d'une langue est effective depuis la maternelle), constituent des outils d'aide au pilotage pédagogique à l'échelle de la classe, de l'école et du territoire.

Le calendrier détaillé de ces évaluations vous sera communiqué afin de permettre leur organisation dans les écoles et l'exploitation pédagogique des résultats.

Perspectives : vers une évolution des programmes en 2026

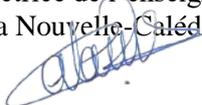
Les programmes, souvent perçus comme trop lourds par l'ensemble de la communauté éducative, feront l'objet d'une révision pour l'année 2026, dans une volonté de simplification, d'allègement et de recentrage sur des compétences essentielles. Cette évolution doit permettre de garantir à chaque élève la maîtrise des apprentissages fondamentaux nécessaires à une entrée réussie au collège.

En conclusion, l'année scolaire qui s'ouvre s'inscrit dans une dynamique collective au service de la réussite des élèves. Les équipes de circonscription et le service pédagogique resteront pleinement mobilisés à vos côtés pour accompagner les projets, soutenir les équipes et répondre aux besoins qui pourront émerger au fil de l'année.

« Aider un enfant à apprendre, c'est lui donner les moyens de comprendre le monde et d'y trouver sa place ». P. Merieu

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire.

La directrice de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie



Christelle VARNEY

Copie :

Monsieur le vice-recteur, directeur général des enseignements,
Madame la directrice de l'éducation et de la réussite de la province Sud,
Madame la directrice de l'enseignement de la province des îles Loyauté,
Monsieur le directeur de l'enseignement de la province Nord,
Direction des enseignements privés,
Madame la directrice de l'IFMNC,
Monsieur le directeur de l'INSPE.